

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

COMMUNE D'OS-MARSILLON

A 2023/S02/D04

Séance du 30 mars 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois le trente mars à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme TOULOUSE, Maire.

Présents : Mmes Nelly BREIL, Vanessa DONNAY, Mme Sandra BAQUÉ, Mireille JOUBERT, MM. Didier ALVAREZ, Jean-Jacques ARREGLE, Serge ARRIEULA, Jacques BRUNO, Edouard de GRANGE, Stéphane ESCAMES, Raymond FINANA, Julien LAULHÉ, Daniel LEYGUE, Jérôme TOULOUSE.

Absents excusés : Mme Anne-Marie TRINQUIER (pouvoir M. Serge ARRIEULA).

M. Jean-Jacques ARREGLE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Vote du Compte Administratif 2022

Considérant que M. Jérôme TOULOUSE, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Serge ARRIEULA, Adjoint au Maire, pour le vote du compte administratif,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	567 219.93
	Réalisé :	80 233.32
	Reste à réaliser :	6 700,00
Recettes	Prévu :	567 219.93
	Réalisé :	31 271.79
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	803 842.58
	Réalisé :	412 246.31
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	803 842.58
	Réalisé :	819 939.32
	Restes à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-48 961.53
Fonctionnement :	407 693.01
Résultat global	358 731.48

- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Conseillers en exercice : 15
Membres présents : 13
Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de convocation : 24 mars
Affichage le 30 mars 2023

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Jérôme TOULOUSE

